

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Avis de concours interne pour le recrutement
d'adjoints administratifs hospitaliers de 1^{re} classe**

NOR : SASH0940568V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier Léon-Jean-Grégory à Thuir (Pyrénées-Orientales) en vue de pourvoir 2 postes d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe, dans les conditions fixées aux chapitres III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière.

Le concours interne d'adjoint administratif de 1^{re} classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et des établissements qui en dépendent, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins une année de services publics effectifs.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), à la directrice des ressources humaines, centre hospitalier Léon-Jean-Grégory, pôle gestion des compétences, avenue du Roussillon, BP 22, 66301 Thuir Cedex, auprès de qui peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.